



## PROCÉDURE POUR L'EMBALLAGE, L'ENVOI ET LA RÉCEPTION DES FROMAGES

La réception des échantillons se fait à l'entrée principale de l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, aux heures d'ouverture (8 h 30 - 16 h 30), auprès du bureau d'information (et non au poste du gardien de sécurité).

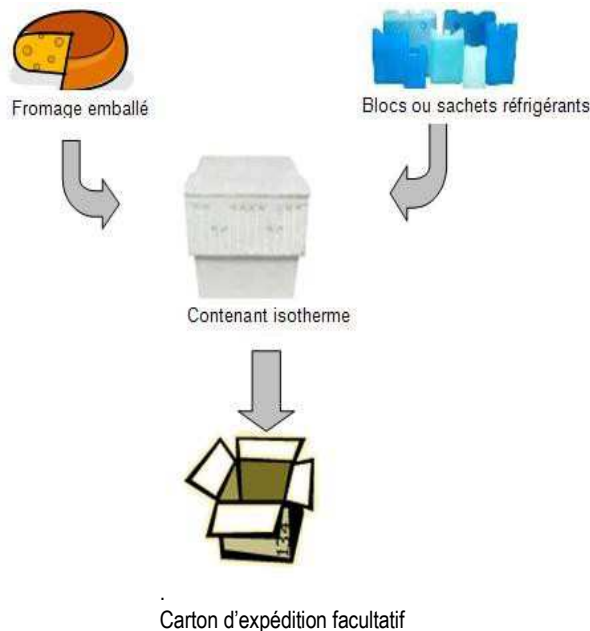
La mention « **À réfrigérer obligatoirement dès réception à une température inférieure à 4 °C** » doit apparaître clairement sur le contenant de l'envoi. Une méthode d'emballage pour le transport dans des conditions réfrigérées est présentée ci-dessous.

### Adresse pour l'envoi des échantillons :

À l'attention de M<sup>me</sup> Isabelle Gariépy  
ITA, campus de Saint-Hyacinthe  
3230, rue Sicotte  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

**Information :** (450) 778-6504 poste 6240

## MÉTHODE D'EMBALLAGE POUR LE TRANSPORT DANS DES CONDITIONS RÉFRIGÉRÉES À 4 °C



Les échantillons de fromages doivent être placés dans un **contenant isotherme**, telle une glacière en styromousse ou une boîte de carton dont l'intérieur est recouvert de plaques de styromousse. La glacière doit être de dimension suffisante pour contenir les fromages et le réfrigérant. Le réfrigérant peut être un **bloc** ou un **sachet réfrigérant (ice pack) préalablement congelé**. Durant le transport, le réfrigérant permettra de garder au frais le contenu de la glacière. Il importe de prévoir suffisamment de réfrigérant. Il faut aussi bien fermer la glacière et, idéalement, la placer dans un emballage d'expédition, par exemple une boîte de carton. Enfin, il faut prendre soin d'inscrire sur l'emballage d'expédition la mention : « **À réfrigérer obligatoirement dès réception à une température inférieure à 4 °C** ».

*Un échantillon de fromage doit peser au moins 1 kg et au plus 10 kg. L'échantillon est constitué d'un seul et unique morceau, à l'exception des fromages dont le poids unitaire est inférieur à 1 kg. Dans ce cas, l'échantillon est constitué de plusieurs unités provenant de la même fabrication avec une garantie d'homogénéité apparente. Tout échantillon de moins de 1 kg sera considéré comme insuffisant pour évaluation complète par le jury.*

*La livraison de tous les fromages (sauf les fromages frais) doit se faire selon les dates indiquées sur la fiche d'inscription. Quant aux fromages frais du jour, la livraison peut se faire la veille ou le matin même de la journée de l'évaluation sensorielle, et ce, avant 12 h.*